

Régime de pensions du Canada – Sécurité de la vieillesse

Rapport trimestriel des montants mensuels et données connexes de juillet à septembre 2014

Régime de pensions du Canada (RPC) et Régime de rentes du Québec (RRQ)

Type de prestations	Nouvelles prestations Montant maximal (2014)		Nombre de prestations Mars 2014		Montants versés Mars 2014	
	RPC	RRQ	RPC	RRQ	RPC	RRQ
Retraite (à l'âge de 65 ans)	1 038,33 \$	1 038,33 \$	4 476 232	1 612 553	2 416,0 M\$	783,8 M\$
Prestations après - retraite (RPC) (à l'âge de 65 ans)*	25,96 \$		522 244		5,8 M\$	
Supplément de rente de retraite (RRQ)**		19,83 \$		366 139		7,3 M\$
Invalidité	1 236,35 \$	1 236,32 \$	329 837	67 934	284,3 M\$	62,5 M\$
Survivant – moins de 65 ans	567,91 \$	(voir note 1)	230 658	71 971	88,3 M\$	47,6 M\$
Survivant – 65 ans et plus	623,00 \$	623,00 \$	840 272	288 335	261,3 M\$	89,8 M\$
Total – prestations de survivant***			1 070 930	360 306	349,6 M\$	137,4 M\$
Enfant de cotisant invalide	230,72 \$	73,25 \$	85 135	7 168	19,6 M\$	0,6 M\$
Enfant de cotisant décédé	230,72 \$	230,72 \$	69 145	13 814	15,9 M\$	3,2 M\$
Décès (prestation maximale - paiement unique)	2 500,00 \$	2 500,00 \$	11 017	3 386	25,2 M\$	8,3 M\$
Total – prestations du RPC et du RRQ***			6 564 540	2 065 161	3 116,4 M\$	995,8 M\$
Prestations combinées						
• survivant/retraite (retraite à 65 ans)	1 038,33 \$	1 038,33 \$	772 382	242 965	594,6 M\$	168,6 M\$
• survivant/invalidité	1 236,35 \$	Sans objet	14 379	2 419	14,2 M\$	2,7 M\$
Total – prestations combinées***			786 761	245 384	608,9 M\$	171,3 M\$

*Toute personne âgée de moins de 70 ans travaillant à l'extérieur du Québec et recevant une prestation de retraite du RPC ou du RRQ peut verser des cotisations au RPC qui seront appliquées à la prestation après-retraite (PAR), prestation versée à vie, pleinement indexée, et qui augmentera votre revenu à la retraite. Si vous avez versé des cotisations au RPC pour la PAR, la PAR commencera à être versée l'année suivante. Si vous êtes âgé de 60 à 65 ans et que vous touchez une pension de retraite du RPC ou du RRQ, ces cotisations sont obligatoires. Si vous avez 65 ans ou plus, mais moins de 70 ans, vous pouvez choisir de cotiser ou non. Pour savoir comment arrêter les cotisations, visitez le site suivant : servicecanada.gc.ca/par.

**Si vous travaillez au Québec et que vous recevez une prestation de retraite du RPC ou du RRQ, vous pourriez cotiser au supplément de rente de retraite du RRQ. Si vous êtes admissible, le supplément de rente de retraite du RRQ sera versée automatiquement l'année suivante. Le nombre et les montants versés sont inclus dans la prestation de retraite.

***Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Montants des prestations d'invalidité et de survivant

	Montant uniforme	Partie liée aux gains	Total
RPC, prestations d'invalidité	457,60 \$	778,75 \$	1 236,35 \$
RPC, prestations de survivant – moins de 65 ans	178,54 \$	389,37 \$	567,91 \$
RRQ, prestations d'invalidité	457,57 \$	778,75 \$	1 236,32 \$

Note 1 – Détail des prestations du RRQ

RRQ, prestations de survivant – moins de 45 ans			
• non invalide, sans enfant	117,19 \$	389,37 \$	506,56 \$
• non invalide, avec enfant	424,86 \$	389,37 \$	814,23 \$
• invalide	457,57 \$	389,37 \$	846,94 \$
RRQ, prestations de survivant – 45 à 64 ans	457,57 \$	389,37 \$	846,94 \$

Calcul du montant maximal mensuel des nouvelles prestations du RPC

Retraite :	25 % du 1/12 de la moyenne du maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) des cinq dernières années
Invalidité :	(prestation de retraite x 0,75) + montant uniforme (457,60 \$)
Survivant :	<ul style="list-style-type: none"> • moins de 65 ans : (prestation de retraite x 0,375) + montant uniforme (178,54 \$) • 65 ans et plus : prestation de retraite x 0,60
Après - Retraite :	1/40 de la prestation retraite

Régime de pensions du Canada – Sécurité de la vieillesse

Rapport trimestriel des montants mensuels et données connexes de juillet à septembre 2014

Sécurité de la vieillesse (SV)

Type de prestations	Juillet à septembre 2014			Mars 2014	
	Montant maximal ¹	Revenu annuel limite ²	Revenu annuel limite pour les prestations complémentaires ²	Nombre de prestations	Montant versé
Pension de la Sécurité de la vieillesse ³	558,71 \$	Sans objet		5 383 450	2 802,4 M\$
Supplément de revenu garanti (SRG)					
• Célibataire	757,58 \$	16 944 \$	4 544 \$	1 063 971	531,6 M\$
• Époux/conjoint de fait d'une personne qui :					
• ne reçoit pas de pension de la SV	757,58 \$	40 608 \$	9 088 \$	88 756	43,0 M\$
• reçoit une pension de la SV	502,34 \$	22 368 \$	7 552 \$	569 340	182,2 M\$
• reçoit l'Allocation	502,34 \$	40 608 \$	7 552 \$	58 149	24,1 M\$
Total – SRG⁴				1 780 216	780,8 M\$
Allocation	1 061,05 \$	31 344 \$	7 552 \$	58 145	25,2 M\$
Allocation au survivant	1 187,89 \$	22 824 \$	4 544 \$	23 928	16,0 M\$
Total – Allocation et Allocation au survivant⁴				82 073	41,2 M\$

¹ Le montant maximal inclut les prestations complémentaires au SRG et aux Allocations. Pour plus de renseignements, consultez le site Internet de Service Canada au www.servicecanada.gc.ca/aines.

² Les revenus annuels limites n'incluent pas la pension de la SV et les premiers 3 500 \$ de revenus d'emploi.

³ Le niveau de remboursement de la pension de la SV en 2014 se situe entre 71 592 \$ et 116 002 \$.

⁴ Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

SV – Dépenses prévues en 2014-2015

SV	SRG	Allocations	Total
33 555 M\$	10 123 M\$	544 M\$	44 222 M\$

RPC et RRQ – Autres statistiques

	RPC	RRQ
Maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) (2014)	52 500,00 \$	52 500,00 \$
Exemption de base annuelle (2014)	3 500,00 \$	3 500,00 \$
Cotisation maximale des employés/employeurs	(4,95 %) 2 425,50 \$	(5,175 %) 2 535,75 \$
Cotisation maximale des travailleurs autonomes	(9,9 %) 4 851,00 \$	(10,35 %) 5 071,50 \$
Solde du compte (Novembre 2013)	194 229 M\$	38 547 M\$
Cotisations (2012-2013)	41 655 M\$	11 947 M\$
Nombre de cotisants (2011)	13,0 millions	4,0 millions
Taux d'indexation (janvier 2014)	0,9 %	0,9 %

RPC et RRQ – Dépenses prévues en 2014-2015

RPC	RRQ
39 371 M\$	12 700 M\$

Légende : M\$ = millions de dollars